

Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la conquête à la révolution tranquille, choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Corbo, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.

Michel Lévesque

Volume 19, numéro 2-3, 2000

Judiciarisation et pouvoir politique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040234ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040234ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lévesque, M. (2000). Compte rendu de [*Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la conquête à la révolution tranquille*, choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Corbo, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.] *Politique et Sociétés*, 19(2-3), 271–275.
<https://doi.org/10.7202/040234ar>

Le rouge et le bleu. Une anthologie de la pensée politique au Québec de la conquête à la révolution tranquille

(Choix de textes et présentation par Yvan Lamonde et Claude Corbo),
Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1999, 576 p.

Il y a des ouvrages qui sont incontournables. L'*Anthologie de la pensée politique au Québec de la conquête à la révolution tranquille* en fait partie. En rassemblant les 79 textes que contient ce recueil, les auteurs, l'historien Yvan Lamonde et le politologue Claude Corbo, ont cherché à atteindre deux objectifs. Dans un premier temps, ils ont voulu rendre accessibles des textes

dispersés çà et là parmi « les plus significatifs et les plus représentatifs de la pensée politique au Québec entre 1760 et 1960 ». Dans un deuxième temps, « il s'agissait de sortir ces textes de la gangue dont le passage du temps a pu les entourer, de les assembler en une même compagnie, de les faire s'éclairer les uns les autres, de les proposer à une lecture nouvelle, et de tirer de ces sédiments anciens des alluvions pour mieux asseoir notre propre réflexion sur l'histoire et le destin de la société québécoise » (p. 10). C'est sans aucun doute le plus grand mérite de cet ouvrage.

Les auteurs ont choisi de présenter ces 200 ans d'histoire de la pensée politique francophone au Québec en divisant leur ouvrage en sept chapitres qui correspondent tantôt aux dates d'entrée en vigueur de lois constitutionnelles (1760-1791, 1791-1840, 1840-1867 et 1867-1896); tantôt aux « dates charnières sur les plans politique (1896: élection de Laurier au poste de premier ministre), socio-économique (1929 : le début de la grande Dépression) et international (1945 : fin de la Deuxième Guerre mondiale)» (p. 15). À l'intérieur de ces sept périodes, les auteurs soulignent que la pensée politique au Québec est empreinte de « six trames essentielles » : « monarchique et républicaine », « libérale », « cléricale et ultramontaine », « nationalitaire-nationalitaire ou nationale et nationaliste », « culturelle » et « sociale ». En retraçant ces six trames, les auteurs ont voulu dégager les lignes directrices qui ressortent de l'ensemble de leur corpus. Il me semble cependant qu'on pourrait ajouter une septième trame, «démocratique», que l'on retrouve dans plusieurs textes.

Il n'est évidemment pas possible de présenter chacun des textes que contient cette anthologie qui fait près de 600 pages. Je pourrais reprendre chacune des trames et démontrer leur évolution; j'ai plutôt choisi de faire état des réflexions que cet ouvrage a suscitées chez moi.

En lisant cet ouvrage, je me suis demandé quel était le fil conducteur de l'évolution de la pensée politique francophone au Québec. Il m'est apparu évident que ce fil conducteur est la Conquête de 1760 et ses conséquences. Contrairement à ce que certains voudraient faire croire de nos jours, le peuple québécois a bel et bien été conquis. Comme l'affirme Wilfrid Laurier, en 1877, « nous Canadiens Français, nous sommes une race conquise. C'est une vérité triste à dire, mais enfin c'est la vérité » (p. 240). Le premier et le dernier textes de cette anthologie sont d'ailleurs révélateurs à ce propos.

Le premier texte, datant de 1773, est révélateur du premier effet de la défaite des Plaines d'Abraham: la soumission au conquérant. Les «sujets français» pétitionnaires réclamant les mêmes droits et privilèges que les citoyens anglais, signent leur requête au comte de Dartmouth, secrétaire d'État pour l'Amérique, en affirmant « la soumission la plus profonde » de la part des « très obéissants, très zélés, et très fidèles sujets » (p. 29). Au-delà de la formule de politesse, les effets de la soumission au conquérant sont palpables. Quant au dernier texte, le manifeste du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) publié deux cents ans plus tard, en 1960, il rappelle que le peuple du Québec a été maintenu depuis la Conquête «dans une situation anormale de faiblesse et d'infériorité collectives » (p. 573).

Une autre conséquence de la Conquête est l'ambiguïté de la pensée politique des Québécois. Cette ambiguïté est présente tout au long de ces deux siècles d'histoire. Cette pensée oscille constamment entre la soumission au conquérant, la résistance et l'affirmation. Toutefois, une constante demeure : tous les penseurs, sans exception, s'entendent pour vouloir la pérennité du peuple québécois. Les divergences apparaissent principalement quant à la façon d'assurer cette pérennité et quant au choix du statut politico-constitutionnel nécessaire à l'épanouissement du peuple québécois.

Outre aux conséquences de la Conquête, je me suis intéressé aux moments charnières où apparaissent les ruptures dans la pensée, ou si on préfère, aux moments où se produisent des changements dans la pensée politique. Il me semble qu'on peut repérer trois périodes distinctes.

La première période s'étend de 1760 à 1867. Tout au long de cette période, les autorités britanniques cherchent une forme constitutionnelle qui conviendrait à la minorité dirigeante anglophone de leur nouvelle colonie tout en étant acceptable à la population francophone qui constitue la majorité. En l'espace d'un siècle, la colonie connaîtra cinq constitutions différentes, en 1763, 1774, 1791, 1841 et 1867, date de l'entrée en vigueur de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Cette dernière constitution marque définitivement la fin du système de double majorité entre les francophones et les anglophones et consacre la mise en minorité des francophones au sein de l'État fédéral *canadien*.

Entre 1760 et 1867, les francophones réagissent aux solutions politiques et constitutionnelles du conquérant et de la minorité anglophone. Ils cherchent à infléchir le cours des choses en demandant une Chambre d'assemblée, en exigeant le respect de la démocratie, en réclamant le droit d'utiliser leur langue au parlement, ou en se montrant plus anglais que les britanniques (p. 60). Cependant, il s'agit toujours de combats d'arrière-garde, dont les succès dépendent du bon vouloir des conquérants. Étienne Parent en vient même à considérer, en 1837, que cette situation constitue pour les francophones une « soumission honorable »! (p. 98). Ce n'est cependant pas la seule conséquence de la domination. Les changements apportés par les dirigeants britanniques favorisent aussi la division des francophones entre eux, pour diverses raisons. Louis-Joseph Papineau s'oppose à l'Union de 1840 mais Louis-Hyppolite Lafontaine s'emploie à la défendre (texte 23). Antoine-Aimé Dorion dénonce la fédération de 1867 (texte 28) mais George-Étienne Cartier s'en fait l'ardent défenseur (texte 29). Les 31 premiers textes de cette anthologie font ressortir clairement ces différents aspects que je viens de mentionner.

La deuxième période commence avec l'entrée en vigueur de l'A.A.N.B., le 1er juillet 1867, et se termine au début des années 1930, avec l'adoption du statut de Westminster qui permet dorénavant au Canada de définir lui-même sa politique extérieure. Au cours de ces cinquante années, la majorité anglophone s'est dotée d'un État fédéral qu'elle contrôle et qu'elle façonne selon ses vœux et à son image. La minorité francophone se retrouve en

minorité au sein du Parlement fédéral mais en majorité au sein de l'Assemblée législative du Québec.

Cette nouvelle réalité politique et constitutionnelle influence et transforme considérablement la pensée politique des francophones. Ceux-ci cherchent dorénavant à se situer et à s'insérer au sein du nouveau Dominion du Canada. En 1877, la profession de foi de Wilfrid Laurier envers le libéralisme anglais et les institutions politiques qui s'en inspirent et sa dénonciation de la France, démontrent son acceptation de la nouvelle donne politique (texte 34). Au début du siècle, devant les politiques limitant l'usage et l'enseignement du français dans les autres provinces, Henri Bourassa et la Ligue nationaliste canadienne estiment que le Canada doit être un pays bilingue et biculturel. De plus, ils favorisent l'indépendance du Canada à l'égard de l'Angleterre (textes 41 et 42). Devant ce qui semble de plus en plus un constat d'échec, Lionel Groulx et L'Action française proposent cependant, en 1922, la création d'un État français (texte 50). Les 21 textes qui composent cette section illustrent abondamment les combats là aussi d'arrière-garde des francophones, qui luttent constamment pour faire reconnaître leurs droits ou qui essaient de se définir par rapport à la majorité au sein de l'État fédéral *canadian*.

La troisième période commence au début des années 1930 et s'étend jusqu'en 1960. La crise des années trente, la Deuxième Guerre mondiale et l'après-guerre ont considérablement changé le paysage idéologique. Les remises en question du rôle de l'État et de la constitution de 1867, les propositions de réformes, la création de nouveaux partis dont, entre autres, la *Commonwealth Cooperative Federation* et l'Action libérale nationale (textes 54 et 56), tout comme le nouveau rôle du gouvernement fédéral, influencent considérablement la pensée politique au Québec. Après la guerre, l'intervention de l'État fédéral dans les champs de juridiction des provinces menace l'autonomie de l'État québécois qui défend avec acharnement ses pouvoirs (textes 64, 65 et 68). Une fois de plus les francophones cherchent à se situer par rapport au développement et à l'évolution de l'État *canadian* auquel le sort du peuple québécois est lié. Les 27 textes de cette période sont l'illustration d'une prise de conscience sans précédent de la situation des francophones au sein du Canada. De nouveaux questionnements apparaissent, qui se situent entre « l'intégration lucide » au Canada, proposée par Maurice Lamontagne en 1954 (texte 69), la création d'une « République de Laurentie », proposée par Raymond Barbeau en 1957 (texte 73), et l'accession au statut de pays indépendant du Québec que réclame le RIN en 1960 (texte 79).

La lecture de cette anthologie m'a également conduit à interroger le choix des textes qui ont été retenus. Il s'agit essentiellement de textes d'auteurs francophones. On retrouve peu de textes de Québécois anglophones. Pourtant, la pensée politique des anglophones au Canada anglais et des élites anglophones conservatrices au Québec a influencé considérablement la pensée politique des francophones. Par exemple, Frank Scott, Québécois anglophone et nationaliste canadien invétéré, qui a inspiré en grande partie

les textes de Pierre Elliott Trudeau, ne figure pas dans la liste. Cela n'enlève rien à la richesse de cette anthologie. Il serait cependant fort intéressant qu'une anthologie de la pensée politique anglophone au Québec, de 1760 à 1960, voit le jour. Celle-ci jetterait un nouvel éclairage sur l'évolution de la pensée politique francophone.

Somme toute, tous trouveront dans cet ouvrage de multiples raisons pour lire et relire certains textes. Ils y trouveront également de nombreuses possibilités d'analyses. Voilà en quoi ce livre est incontournable et pourquoi professeurs, étudiants, analystes, journalistes, bref, tous ceux et celles qui s'intéressent à l'histoire du Québec et à son évolution, voudront trouver ce livre dans leur bibliothèque.

Michel Lévesque
Université du Québec à Montréal